



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

Le Conseil fédéral présente la stratégie nationale en matière d'hydrogène

Berne, 13.12.2024 - Lors de sa séance du 13 décembre 2024, le Conseil fédéral a adopté la stratégie nationale en matière d'hydrogène. Cette dernière définit les principes directeurs et les objectifs du Conseil fédéral en matière d'hydrogène et de dérivés Power-to-X. Elle recommande également des mesures pour le développement d'un marché domestique de l'hydrogène et son raccordement au marché européen. La stratégie table sur une faible demande en hydrogène en Suisse jusqu'au milieu des années 2030.

La stratégie en matière d'hydrogène se fonde sur le rapport « Hydrogène. État des lieux et options pour la Suisse », que le Conseil fédéral a adopté le 15 novembre 2023 en réponse au postulat 20.4709. Elle a été élaborée par un groupe d'accompagnement interne à l'administration, un groupe de travail externe et dans le cadre d'échanges avec l'industrie gazière et les cantons.

Principes directeurs et objectifs

L'hydrogène et les dérivés Power-to-X (dérivés PtX : des agents énergétiques à l'état gazeux ou liquide produits à partir d'hydrogène, comme le méthane synthétique ou le méthanol synthétique) sont des agents énergétiques flexibles qui peuvent apporter une contribution majeure à un approvisionnement énergétique exempt d'énergies fossiles d'ici à 2050. La stratégie doit créer les conditions-cadres nécessaires à cet effet.

L'utilisation d'hydrogène provenant de processus de production neutres en CO₂ constitue une condition préalable. Il convient de l'utiliser là où il est économiquement et

écologiquement pertinent (chaleur industrielle à haute température, couverture des charges de pointe des installations de couplage chaleur-force et des réseaux de chaleur, centrales de réserve, aviation, navigation et trafic des poids lourds).

Outre la production indigène et le stockage, il convient d'assurer le raccordement au réseau européen de transport d'hydrogène et de renforcer l'importation par le biais de coopérations et de partenariats internationaux. Il faut développer l'infrastructure pour l'hydrogène tout au long de la chaîne de valeur (production, transformation, transport et stockage, ainsi qu'infrastructure de ravitaillement pour les véhicules) et renforcer le pôle de formation et d'innovation suisse par le développement des technologies en la matière.

Évolution de la demande, production indigène et importations

L'économie ne fournit pas encore de données fiables concernant les besoins futurs. La stratégie en matière d'hydrogène table sur un faible niveau de la demande d'hydrogène et de dérivés PtX en Suisse jusqu'au milieu des années 2030, demande que la production suisse couvrira en grande partie.

En Suisse, l'hydrogène peut être produit dans des centrales électriques existantes ou chez l'utilisateur qui le consomme directement sur place ou le transporte sur d'autres sites. Il est transporté dans des conduites neuves ou réaménagées, ainsi que par la route et le rail. On estime qu'à partir de 2035, l'infrastructure de transport et de distribution sera suffisamment développée en Europe pour permettre des importations en Suisse. Pour le stocker, il faudra de grands réservoirs à gaz, lesquels font encore défaut en Suisse, ou alors il faudra convertir l'hydrogène en agents énergétiques de synthèse liquides.

La demande indigène devrait augmenter à partir de 2035. Sur le long terme, il sera cependant plus avantageux de l'importer depuis l'Union européenne ou des États tiers que de le produire en Suisse. La part d'hydrogène importé devrait donc continuellement augmenter. Toutefois, des incertitudes subsistent quant à l'évolution de la demande.

Mesures

La production et le stockage de l'hydrogène en Suisse peuvent être encouragés pendant six ans par le biais de mesures prévues dans la loi sur le climat et l'innovation (LCI). En outre, le DETEC et le Département fédéral des finances examineront, en collaboration avec les cantons et les propriétaires du gazoduc de transit, la nécessité et les possibilités d'octroyer une garantie financière pour le raccordement du gazoduc de transit au réseau

européen d'hydrogène d'ici fin 2025. En même temps, la nécessité de la perspective d'un modèle commercial prometteur devra jouer un rôle déterminant dans l'analyse d'une éventuelle garantie financière.

L'évolution du marché suisse de l'hydrogène sera désormais représentée dans le monitoring de la Stratégie énergétique 2050 et dans les futures perspectives énergétiques du DETEC. Le DETEC élabore en outre un concept visant à mettre à disposition des exploitants de stations-service à hydrogène des surfaces appropriées dans les centres de contrôle du trafic des poids lourds le long des routes nationales. Le sujet des installations de stockage de l'énergie sera abordé lors d'une table ronde avec des représentants de l'administration fédérale, des cantons et du secteur de l'énergie.

Le développement d'un marché de l'hydrogène en Suisse nécessite le concours étroit des milieux économiques, de la Confédération, des cantons, des villes et des communes. Il est recommandé aux cantons de passer en revue leurs plans directeurs et leurs pratiques en matière d'autorisation afin de réduire autant que possible les éventuels obstacles administratifs ainsi que d'harmoniser leur cadre légal. Par ailleurs, les cantons renforcent, en collaboration avec la branche de l'énergie, la formation et le perfectionnement afin de lutter contre la pénurie de personnel qualifié.

Adresse pour l'envoi de questions

Marianne Zünd, responsable Médias et politique, Office fédéral de l'énergie (OFEN), tél. +41 58 462 56 75, marianne.zuend@bfe.admin.ch

Documents

 [Stratégie hydrogène](#) (PDF, 366 kB)

Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html> 

Office fédéral de l'énergie

<http://www.bfe.admin.ch> 

Secrétariat général DETEC

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html> 



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-103544.html>